

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Septembre 1897

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince est arrivé à Lorient le 30 août dernier à bord de son yacht *Princesse-Alice*, après un heureux voyage aux Açores.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'août 1897, a été de..... 24,881

Nous enregistrons avec plaisir deux actes de probité qui nous sont signalés dans la Compagnie des Gardes d'honneur :

Le maréchal des logis Bertero a trouvé, le 30 août, dans l'intérieur de la caserne, un portemonnaie contenant une assez forte somme d'argent. Il remit le tout à son maréchal des logis chef qui le restitua à son propriétaire, un étranger qui avait eu affaire, dans la journée, au personnel de la Compagnie.

Le lendemain, le tambour Morbidelli trouvait et remettait au maréchal des logis chef, une bague de valeur qui a été reconnue pour appartenir à M. le docteur Onda, à qui on la rendit aussitôt.

AVIS

Nous, Maire de la Ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de la Légion d'honneur ;

Considérant que la partie du cimetière affectée aux sépultures des protestants va être sous peu complètement occupée et qu'il y a lieu de l'agrandir en prenant un espace suffisant dans le cimetière des catholiques ;

Considérant que cet espace comprend des fosses qui datent au moins de 1889 et sur lesquelles des objets funéraires ont été placés ;

Vu les articles 169 et 172 de l'Ordonnance sur la police générale du 6 juin 1867 ;

Donnons avis aux familles qui désirent conserver les objets funéraires déposés dans le cimetière, qu'elles doivent les faire enlever dans le délai d'un mois à partir du jour de la publication du présent avis.

Passé ce délai, ces objets seront enlevés d'office, conservés pendant un mois à la disposition des familles, puis détruits.

Monaco, le 7 septembre 1897.

Pour le Maire :
 L'Adjoint,
 Ch^r E. DE LOTH.

La fête de clôture des bals de la Saint-Roman, donnée avant-hier, avec le concours de la Société des Bains de Mer, a été des plus réussies.

Les jeux de l'après-midi, dans l'enceinte du bal, ont divertit, une heure durant, la foule des spectateurs. A 4 heures, la course de bicyclettes, a dispersé le public qui a suivi, avec intérêt, les diverses phases de ces luttes sportives.

Le soir, à 8 heures et demie, un feu d'artifice a été tiré tandis que la place Sainte-Barbe s'illuminait *a giorno*.

Le bal, qui a terminé ces réjouissances populaires, a été très animé jusqu'à 4 heures du matin. Un concours de valse pour lequel deux prix étaient consacrés, a fait un intermède original autant qu'intéressant. Les deux prix ont été adjugés : le 1^{er} prix, à M. Martell et M^{lle} Virginie Millo. (une montre) ; 2^e prix, à M. J. Longoni et M^{lle} Goberti, (une boîte parfumerie).

La tombola a été tirée à minuit. Le gros lot a été gagné par le numéro 422, à M. Henri Abel, et le second, par le numéro 148, à M. Emile Gastaud.

Voici les résultats des courses vélocipédiques :

Première course : *Juniors*. — Départ de la place du Palais à la place de la Gare de Monaco et retour. Distance : 3,000 m. environ. Temps maximum : 8 min. — 1^{er} prix, 25 fr. ; 2^{me} prix, 15 fr. ; 3^{me} prix, 10 fr.

1^{er}, Boisson, 5 m. 14 s. 2/5. — 2^e, Gonzalès, 5 m. 16 s. — 3^e, Rebizzi, 5 m. 40 s.

Deuxième course : *Séniors*. — Départ de la place du Palais à la place de la Gare de Monaco et retour. Distance : 3,000 m. environ. — 1^{er} prix, 45 fr. ; 2^{me} prix, 25 fr. ; 3^{me} prix, 15 fr.

1^{ers}, *dead heat*, Barriera et Médecin, 5 m. 12 s. — 3^e, Boisson, 5 m. 20 s.

Troisième course : *Amateurs*. — Départ de la place du Palais à la place de la Gare de Monaco et retour. Distance : 3,000 m. environ. Temps maximum : 8 min. — Trois prix (Objets d'art).

1^{er}, Yvel, 5 m. 11 s. 2/5. — 2^e, Gajerro, 5 m. 31 s. — 3^e, *Casquette*, 5 m. 32 s.

Quatrième course : *Régionale*. — Départ de la place du Palais à la place de la Gare de Monaco et retour (2 fois). Distance : 6,000 m. environ. Temps maximum : 14 min. — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^{me} prix, 30 fr. ; 3^{me} prix, 20 fr. Sont classés d'office pour la finale le gagnant de la course des Juniors et le gagnant de la course des Séniors.

1^{ers}, *dead heat*, Barriera et Médecin, 11 m. 7 s. — 3^e, Bermond, 15 m. 28 s. 1/5.

Régionale consolation. — Ne pouvaient y prendre part que les coureurs non classés dans la Régionale. — 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^{me} prix, 20 fr. ; 3^{me} prix, 15 fr.

1^{er}, Marzetti, 5 m. 36 s. 1/5. — 2^e, Boisson, 5 m. 37. — 3^e, Guillaume, 5 m. 38 s.

Dimanche soir, vers 4 heures, un incendie s'est déclaré sur le territoire de la Turbie, dans un terrain boisé appartenant à la commune et situé au lieu dit *Betho*.

Des pins et des broussailles ont été brûlés sur une superficie de trois hectares. Pertes : mille francs environ.

Un détachement de sapeurs-pompiers du poste du Casino de Monte Carlo, composé de huit hommes et deux caporaux sous le commandement de deux sous-officiers, est parti à la première alarme et a pu éteindre le feu avec l'aide de plusieurs habitants du pays.

Par une lettre en date du 6 septembre, M. Gastaud, maire de la Turbie, adresse à S. Exc. M. le Gouverneur Général, l'expression de la profonde reconnaissance de la municipalité et de la population turbiasques, pour le concours dévoué, dans toutes circonstances analogues, des Sapeurs-Pompiers de la Principauté.

Nous apprenons avec regret la mort, à Solliès-Pont (Var), le 2 de ce mois, de M. Etienne Jaumard, ancien maître du port de Monaco, qui avait dû, pour raisons de santé, prendre sa retraite le 18 juin dernier.

M. Jaumard, qui était un honnête et dévoué serviteur, jouissait à Monaco, de l'estime de ses chefs et de tous ceux qui le connaissaient.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cagnes. — Samedi après-midi, un violent incendie, dont on ne connaît pas la cause, a détruit plusieurs hectares de bois aux quartiers des Maures, à Cagnes.

Les dégâts sont évalués à une centaine de mille francs.

Nice. — Deux nouvelles planètes viennent d'être découvertes. Elles sont toutes petites, mais si bien situées ! Songez : entre Mars et Jupiter ! C'est M. Charlois, astronome à l'observatoire de Nice, qui a eu la gloire de ce beau coup double.

M. Charlois détient le record des découvertes de ce genre. Il en est à sa quatre-vingt-sixième planète !

CAUSERIE

M. Philéas Fogg, le héros de Jules Verne, mit vingt-quatre jours à faire le tour du monde ; il marchait de l'ouest à l'est et gagna, par conséquent, 24 heures sur les jours apparents, ce qui lui permit de gagner également son pari, qu'il croyait perdu.

Inversement, s'il avait pris par l'ouest, il n'aurait vu le soleil se lever que soixante-dix-neuf fois et il aurait pu se croire vainqueur tout en ayant perdu sa gageure.

Cette digression sert à expliquer pourquoi les curieux belges qui entreprirent naguère de faire faire à une lettre le tour du monde, ont eu tort de la diriger tout d'abord sur l'Amérique.

La lettre, a mis 88 jours à faire le tour de la terre et à revenir à Gand. Elle aurait pu n'en mettre que 86, en partant par l'Est.

Il est vrai qu'elle a été présentée un grand nombre de fois à des domiciles où, chaque fois, elle était accueillie par une prière de « faire suivre. »

La lettre mise à la poste à Gand le 30 avril dernier, à 6 heures du soir, arrivait le 9 mai à Saint-Louis (États-Unis), d'où, le lendemain, elle fut expédiée sur San Francisco. Elle y parvint le 14 mai, et fut aussitôt dirigée sur Hong-Kong (Chine), où elle accosta le 15 juin et fut, le même jour, réexpédiée sur Calcutta (Hindoustan). Elle y était le 4 juillet, repartait le 5 pour l'Europe, via Brindisi où elle touchait le 23 juillet. Le 27, elle rentrait à Gand à 5 heures du matin, ayant affirmé « l'énergie postale » internationale.

Elle serait allée beaucoup plus vite si elle avait pu profiter du futur chemin de fer à un rail que vient d'inventer M. Behr, un riche ingénieur anglais qui invente surtout pour son plaisir, puisque l'essai qu'il a fait à ses propres frais de son système, à l'Exposition de Bruxelles, ne lui coûte pas moins, paraît-il, de 750,000 francs.

Le chemin de fer monorail est destiné, dans l'esprit de son auteur, à atteindre des vitesses fantastiques. Pour le moment, il se contente de 140 kilomètres à l'heure. Mais il ne désespère pas d'arriver à 250 kilomètres.

L'essai de M. Behr, ne portant que sur une voie de 5 kilomètres, on ne peut malheureusement pas bien juger encore. Décrivons, en attendant mieux, la voie et le wagon ; car il n'y a qu'un wagon, sans locomotive ; c'est un automobile électrique.

Le rail unique est soutenu par des chevalets d'acier affectant la forme d'un A majuscule, dont les deux pieds reposeraient dans le ballast de la voie. Seulement il faut se figurer un A dont la barre transversale serait double et où chacune de ces deux barres dépasserait un peu de chaque côté.

Au sommet de l'A (c'est-à-dire du chevalet) est un rail à champignon, vertical. Chacune des deux barres est terminée à ses extrémités par un rail dont le champignon se trouve ainsi oblique. Bien entendu, les chevalets ne sont placés que de distance en distance, comme supports tandis que le rail supérieur et les quatre obliques sont continus.

Le wagon ou la voiture est tout en acier. Il est beaucoup plus haut que large et voici pourquoi :

Divisé en deux étages par un plancher, sa partie supérieure est un compartiment ordinaire. Sa partie inférieure, évidée en forme de V renversé, emboîte complètement le chevalet, de sorte que le bas extrême de la voiture frôle presque le ballast, à 20 centimètres à peine du sol.

Une roue principale porte sur le monorail supérieur. Les quatre rails obliques sont destinés à servir de « guides » pour assurer la stabilité du wagon et de petites roues obliques roulant sur leur champignon.

Tous les appareils se trouvant à l'étage inférieur du wagon, de chaque côté de l'évidement, le centre de gravité est assez abaissé pour que l'équilibre sur le rail porteur soit très solide.

Naturellement, la voie exige un rail supplémentaire à fleur de terre, isolé du sol, et qui fournit le courant électrique à l'appareil, au moyen de brosses métalliques qui frottent sur ce rail. Le courant de retour se fait par les roues et le rail porteur.

Nous passons beaucoup de détails trop longs à énumérer. Tel quel, il représente une tentative du plus haut intérêt.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Dangeau qui a assisté, comme journaliste, aux plus grands événements de ce siècle, ne vous surprendra pas, chers lecteurs, s'il vous avoue qu'il regrette profondément de n'avoir pu être, le 26 août, au nombre des hôtes du *Pothuau* et entendre cet échange de paroles mémorables qui assure la paix du monde. L'âme des deux peuples battait à l'unisson... en attendant que partout, dans les deux hémisphères, il n'y ait plus qu'un même sentiment de concorde, de travail pacifique et de liberté. Car, je l'avouerai simplement, autant j'étais partisan de la guerre avant 1870, à l'époque où les lauriers me paraissaient indispensables à la gloire des nations, autant, depuis, je suis devenu partisan de la paix universelle. En ma qualité de normand, de compatriote de cet abbé de Saint-Pierre, que le dictionnaire Larousse qualifie de « publiciste utopiste », cette transformation n'a rien de surprenant maintenant que l'âge a blanchi mes cheveux et que je suis arrivé à cette vieillesse qui rendait le belliqueux Nestor conciliateur des différends. On peut me taxer, moi aussi, d'utopiste ; je m'en console en songeant qu'il y a vingt ans on aurait traité de rêveur celui qui aurait prédit qu'avant la fin de notre siècle la République française s'unirait à un autocrate afin d'assurer le triomphe du droit et de l'équité.

×

Paix, équité, espérance : voilà les trois verbes d'un Nouveau Testament. Cette alliance, d'ailleurs, n'a-t-elle pas déjà eu le mérite de calmer, au moins pendant quelques jours, les tempêtes haineuses de notre politique intérieure. Les polémistes ont vainement essayé de troubler, à Paris et en province, l'esprit des hommes. L'alliance a soulevé d'un élan passionné tout le cœur de la France, et le flot populaire, dédaignant les excitations des rhéteurs, s'est porté sans réserve vers la Russie.

Je ne vous dirai pas l'accueil enthousiaste de Paris, le jour où le Président de la République y a fait sa rentrée. Vous avez lu les récits merveilleux des journaux ; vous connaissez les grandes lignes de cette réception inoubliable et on vous en a conté par le menu tous les détails

anecdотiques, qui ne sont pas ce qu'il y a de moins émouvant. Je me contenterai de retracer simplement, sans phrases et sans effets de style, ce que j'ai vu au Havre où je suis en ce moment, en insistant sur les côtés qui n'ont pas été déflorés encore par notre reportage à outrance.

×

Jamais l'affectueuse admiration d'une population n'avait créé d'aussi merveilleuses ornements. Les ponts, l'arsenal, le sémaphore, les établissements maritimes, tous les navires dans les bassins étaient pavés de drapeaux de toutes les couleurs, les casernes, les édifices publics, les maisons particulières étaient couvertes de panoplies. Jamais on n'avait vu autant de drapeaux, autant de « pavillons », comme on dit ici.

Un de mes amis, une « vieille barbe de 1848 », comme il s'intitule lui-même, m'avouait qu'il avait, depuis son enfance, assisté à bien des manifestations publiques, mais que jamais il n'avait vu l'enthousiasme populaire à un tel degré de chaleur.

— Pas même en 1848 ? lui demandai-je.

— Non ! me dit-il franchement ; il y avait alors beaucoup de joie dans le peuple, mais c'était pâle à côté de ce que nous admirons aujourd'hui ! Certes, reprenait-il, il y avait alors beaucoup de drapeaux aux couleurs bleu, rouge et blanc...

— Bleu, blanc et rouge.

— Non, bleu, rouge et blanc ; car, pendant plusieurs semaines ce fut dans cet ordre que s'élevaient sur les drapeaux français nos trois couleurs...

Comme j'avais un air sceptique, mon vieil ami me mena chez lui, tira une collection du *Moniteur Officiel* et me lut d'une voix religieuse un décret du 5 mars 1848 ainsi conçu :

Le Gouvernement provisoire,
Considérant que le drapeau de la France est le signe visible de l'unité nationale ;
Considérant dès lors que la forme du drapeau national doit être fixée d'une manière invariable ;

DÉCRÈTE :

Article 1^{er}. — Le pavillon, ainsi que le drapeau national, sont rétablis tels qu'ils ont été fixés par le décret de la Convention nationale du 27 pluviôse, an II, sur les dessins du peintre David.

Article 2. — En conséquence les trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales seront à l'avenir rangées dans l'ordre suivant : le bleu attaché à la hampe, le blanc au milieu, le rouge flottant à l'extrémité.

Mon vieil ami ajouta :

— Mon érudition paraît vous surprendre un peu. Eh bien ! vous allez être stupéfait. — Savez-vous qu'il y a aujourd'hui, jour pour jour, deux cent quinze ans que le Havre était en fête et que la ville était beaucoup plus illuminée qu'elle ne le sera ce soir !

J'avouai mon ignorance.

— Eh bien ! reprit l'aimable vieillard, en 1682, à pareil jour, les échevins du Havre, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, arrêtaient que les habitants de la ville cesseraient tout travail et fermentaient leurs magasins à partir du jeudi, à midi, jusqu'au vendredi au matin, afin qu'ils pussent allumer un feu de joie devant leur porte et prouver leur satisfaction par tous les moyens possibles. Tout habitant qui aura portes ou fenêtres sur la rue devra y placer à chacune, ajoutait l'arrêté, une lanterne allumée, sous peine de vingt livres d'amende.

— On a dû ce jour là, ajouta le charmant vieillard, voir fort peu de maisons faire un trou noir au milieu de l'illumination générale. Mais c'était là, vous en conviendrez, de la joie un peu forcée et qui était bien loin d'égaliser l'enthousiasme avec lequel nos concitoyens reçoivent aujourd'hui M. Félix Faure !

×

Le Président de la République est ravi et il ne montre même pas de mécontentement lorsque ses « amis » des anciens jours deviennent un peu encombrants. Ils veulent tous serrer la main à « leur ami Félix », lui causer, lui demander des détails sur « le grand événement ».

Lui, toujours d'humeur charmante, promet à tous de les recevoir ; mais *in petto* il se réserve de « leur en faire une bien bonne », comme disait feu de Villemessant.

— A quelle heure nous donnerez-vous audience, lui demandèrent ces havrais un peu importuns.

— A six heures, répondit tranquillement M. Félix Faure.

— Nous serons chez vous à six heures du soir.

— Pardon, répliqua en souriant le Président, à six heures du matin au plus tard ; car, passé six heures du matin, le temps me manquerait pour vous recevoir.

Six heures du matin, n'était-ce pas l'heure où M. Thiers donnait ses audiences à Versailles ! Ce qui fit les fortunes de l'hôtel des Réservoirs où passaient la nuit les Parisiens admis à une entrevue présidentielle.

M. Félix Faure, d'ailleurs, n'avait pas voulu se venger

de l'encombrement de « ses amis de la place ». Il se lève chaque matin à 5 heures et demie, déjeune et part vers sept heures pour aller à la chasse. Il chausse les grandes guêtres qu'il portait dans les Alpes et va tuer des « pouillards » comme un bon bourgeois. Un jour il se rend chez son ami Dubosc, près d'Étretat, aux Tilleuls ; l'autre jour il va chez son gendre, M. Berge, à Saint-Maurice d'Ételan ; un autre jour à Buglise chez son vieux camarade Rispal qui fut élu pour la première fois conseiller municipal du Havre sur la même liste républicaine que lui ; un autre jour enfin, il est l'hôte du docteur Lannelongue, au château de Valmont.

Etonnez-vous ensuite que les perdreaux atteignent sur le marché du Havre des prix de disette. Ces bons Normands ne veulent pas les tuer ; ils les réservent pour « M. Faure ». Sans les braconniers, qui n'ont point l'âme aussi noble, on ne mangerait au Havre que des perdreaux venant de Paris.

×

C'est à peine si j'ai eu le temps de jeter un coup d'œil sur les journaux de Paris. J'ai même trouvé un moyen d'être renseigné sans les lire. Je vais passer mes soirées au Casino de Frascati et je cause.

Un musicien de mes amis, qui revenait de Vichy, m'a dit qu'il venait d'assister à une des grandes représentations de l'art moderne, à la représentation de *Moïna*, de M. Isidore de Lara, œuvre supérieure qui, après avoir été applaudie à Monte Carlo, venait d'obtenir un triomphe tel, à Vichy, qu'Aix-les-Bains aurait voulu pouvoir représenter, avant la fin de sa saison actuelle, cette œuvre de haute valeur.

Un officier de la marine française m'a parlé avec enthousiasme de la croisière que « son ancien collègue » le Prince de Monaco vient de faire aux Açores sur le yacht *Princesse-Alice*. De telles explorations, me disait-il, rendent d'immenses services aux pêcheurs et à la navigation. Il insistait sur l'utilité de l'observatoire météorologique de Flores construit sur la demande de Son Altesse Sérénissime et il espérait que, comme complément, un autre observatoire s'élèverait prochainement aux îles Bermudes. C'est indispensable pour faciliter les prévisions du temps pour l'Europe occidentale.

Ajouterai-je, moi profane, que les orages dont nous souffrons depuis quelques jours montrent trop l'efficacité de la science météorologique ?

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Les voyages et la santé

Plus précieux que bien des médications, le voyage, conservateur de l'équilibre organique chez les sujets sains, est d'une utilité, fréquemment indispensable, pour le traitement d'une foule d'états chroniques, réfractaires aux agents les plus renommés de l'arsenal thérapeutique.

Voyager, c'est renaitre à une nouvelle vie : en éveillant des sensations neuves, tout déplacement est un calmant cérébral et sensoriel, et, par lui-même, émousse déjà la sensibilité malade. On ne guérit guère, si l'on persiste à demeurer dans le lieu qui a vu naître et prospérer un état pathologique quelconque, et l'on change peut-être encore plus d'idées et d'impressions, en voyageant, que d'air et de milieu. « Peu de maladies, a dit Michelet, s'éteignent dans les circonstances et les lieux qui les ont fait naître. Elles tiennent à certaines habitudes que les lieux perpétuent et rendent invincibles. Nulle réforme physique ou morale, pour qui reste obstinément en son péché originel. »

Pour obliger le corps à un exercice régulier, actif ou passif ; pour habituer les poumons et la peau aux vicissitudes atmosphériques ; pour diminuer l'effémination et la susceptibilité morbide, rien n'est supérieur aux voyages en général. Weir Mitchel a surtout développé l'extrême importance de l'isolement et de l'éloignement de l'entourage habituel, pour une foule de malades dont les affections sont faites ou compliquées de nervosisme, cette plaie de l'heure présente.

Tout voyage, par lui-même, augmente l'appétence, fortifie la digestion, corse l'assimilation, excite les combustions vitales irrégulières ou insuffisantes. Nous avons des clients qui ne mangent et ne digèrent qu'à partir du moment où ils montent en chemin de fer : de même que certains estomacs, certains poumons semblent aussi avoir besoin de renouveler et de varier la nature de leur *pabulum* vital. Eh bien ! le voyage, seul, peut fournir à ces poumons-là la gymnastique qui leur manque, et faire

disparaître, en quelques jours, une toux, une expectoration persistantes, vainement traitées, pendant de longs mois, au moyen des agents pharmaceutiques ordinaires.

La nutrition et la respiration, accrues d'une façon à la fois quantitative et qualitative, nous mènent, tout droit, à l'enrichissement du sang et à la dépuración plus parfaite de l'économie, dont les émonctoires se débouchent, en quelque sorte, par l'inévitable *vis a tergo*. Bref, le voyage conserve et fortifie la santé, et Chomel observe quelque part que si les voyageurs sont atteints de maladies, ce n'est jamais pendant leurs voyages, c'est presque toujours pour être restés, un certain temps, dans le même lieu. Rien n'est plus exact.

Le voyage proprement dit est la manière, vraiment rationnelle, de comprendre les vacances hygiéniques. Ne craignons donc pas d'augmenter les recettes des guichets de chemins de fer : rien ne remédie mieux aux inconvénients de surmenage et de la sédentarité que le déplacement en plein air, à la fois tonique et sédatif, invigorateur de l'assimilation et excitant de l'hématose, reconstituant et préservateur.

Si vous vous bornez à changer d'air, sans vous obliger à voyager, vous n'obtiendrez point, aussi profondément, cette activité dans les transmutations organiques et dans les échanges moléculaires que produit le voyage proprement dit : et surtout, vous ne sauriez conquérir, sans son secours, cet inexprimable sentiment d'apaisement et de bien-être, cette provision bienfaisante d'équilibre, cette sorte de renouvellement des cellules cérébrales, que le système nerveux rapporte toujours d'un déplacement un peu prolongé. N'oublions pas que non-seulement les affections mentales, presque toutes, mais encore les malaises physiques, en grand nombre, puisent, dans le fond commun de l'ennui et de la mélancolie, leurs sources, leurs origines et peut-être leur existence elle-même : ne négligeons donc jamais les puissantes ressources curatives que nous offre la distraction.

Aux sujets affaiblis, aux convalescents, aux femmes, aux enfants, aux vieillards, nous recommandons surtout le chemin de fer et la voiture. La trépidation et l'ébranlement produits par ces modes de vectation sont assez analogues, par leurs effets, à une marche modérée d'une durée équivalente : les effets toniques d'un air qui circule sans cesse, l'aspect varié d'une nature nouvelle, joints aux résultats de cet exercice passif (dont la voiture et le railway constituent les types les mieux réussis), ne tarderont pas à développer des révulsions salutaires, en favorisant l'appétit et la déplétion viscérales et en exhaussant le taux de la nutrition déchuë ou amoindrie. Les résultats curatifs obtenus par Charcot, au moyen de la méthode vibratoire, chez les malades atteints de paralysie agitante et de névroses dépressives, expliquent maintenant les bons effets de la trépidation cahoteuse, signalés, de temps immémorial, par de nombreux observateurs. Combien de névrosés ne peuvent dormir qu'après une vectation prolongée en voiture, qui secoue et masse rudement leurs centres cérébro-spinaux !

Le voyage en mer est vivifiant et tonique, et d'une activité puissamment curative, pour un grand nombre de valétudinaires : voyez comme les marins de profession sont vigoureux, au physique et au moral ! Bien plus frais, bien plus pur, bien plus richement ozonisé que l'air des côtes ; remarquable par sa constance barométrique et son absence d'intempérie hygrométrique, ainsi que par une intensive luminosité, l'air de la pleine mer est d'une spécificité proverbiale contre la scrofule, la phtisie et l'asthme torpides, la dyspepsie rebelle, l'hypochondrie, la dépression mentale, la débilitation nerveuse due aux excès de tout genre. Il n'est pas jusqu'au mal de mer qui ne joue sa partie dans la symphonie thérapeutique de l'Océan médecin !

Le voyage en montagne est plus puissant encore contre la misère physiologique sous toutes ses formes, les chloro-anémies graves, l'épuisement nerveux excessif. Il remédie à l'envergure thoracique insuffisante, qui pose tant de candidatures à la phtisie ; il chasse l'alanguissement nutritif causé par l'inanition d'air. Rien n'exagère, en effet, le fonctionnement cardio-respiratoire, comme le fait la marche en montée et en descente ; rien ne force à respirer comme un effort ascensionnel. C'est à cause de cette force d'excitation que la montagne nuit aux pléthoriques et aux arthritiques congestifs, et

qu'elle est contre-indiquée chez les sujets emphysemaux et disposés aux hémorragies, dont il serait imprudent de trop solliciter l'expansion vitale, d'irriter exagérément la susceptibilité vasculaire.

(Journal de la Santé).

Docteur MONIN.

FAITS DIVERS

LES TRAVAUX DE L'EXPOSITION DE 1900. — La construction du grand Palais est commencée, et déjà ses fondations arasent le sol sur le prolongement de la rue Jean-Goujon, près du palais de Glace, et sur l'avenue d'Antin : une énorme muraille de moellons attend la pierre de soubassement qui commence à arriver sur les chantiers, et dans quelques jours la partie du palais dont est chargé M. Thomas sortira de terre.

Cet architecte vient d'arrêter définitivement le dessin de sa façade sur l'avenue d'Antin : elle se compose d'un immense portique à pilastres, rappelant un peu celui du palais de l'Industrie, entre deux grandes galeries en colonnade dont les plafonds sont supportés par douze groupes de colonnes doubles d'un effet grandiose. L'ensemble est dominé par trois dômes : l'un formant couronne au centre, les deux autres moins grands aux extrémités.

La pierre employée dans la construction du grand palais provient, pour les soubassements, des carrières de Souppes, et pour l'élévation, de celles de Lérrouville ou d'Euville. La pierre de taille prise au palais de l'Industrie servira pour le libage et le soubassement des colonnes.

On n'attend plus pour commencer les fondations du petit palais que la chute des dernières fermes et de la verrière du palais de l'Industrie : c'est une affaire de jours désormais.

« Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien » a dit un profond moraliste. On a vu, dans les journaux parisiens l'histoire de ce lévrier russe nommé Dimitri.

Deux agents le menaient à la fourrière, mais Dimitri se vengea noblement de l'asphyxie par le gaz qu'on voulait lui infliger, en se jetant dans le canal de l'Ouseq pour sauver un homme et un enfant qui s'y noyaient.

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans le cas de ce Dimitri, qui célébrait à sa manière de chien l'alliance franco-russe, c'est la modestie, mêlée de malice, dont il fit preuve, son exploit accompli, en se dérochant aux caresses des assistants... et en même temps à la fourrière qui le guettait.

Il faut aussi noter que pour un lévrier, même russe, Dimitri avait des aptitudes très spéciales de nageur et de sauveteur, qu'on ne rencontre guère d'ordinaire que chez les chiens d'eau et notamment chez les Terre-Neuve et les grands barbets.

Le Terre-Neuve surtout qui joint à une grande intelligence une non moins grande bonté, est le sauveteur par excellence. Il a le dévouement dans le sang et comme il a les pattes semi-palmées, à l'instar des canards, c'est un nageur tout à fait remarquable.

On cite aussi comme bons nageurs les chiens-loups à longs poils que les Esquimaux emploient pour tirer leurs traîneaux. Ils sont grands, forts, hardis, et, du reste, généralement méchants avec tout autre qu'avec leur maître. Il est vrai que les régions arctiques peu fréquentées, ne leur permettant pas de faire connaissance avec beaucoup d'étrangers, cette sauvagerie très naturelle, ne tire pas à conséquence.

Parmi les chiens sauveteurs terriens, qui ont une propension à se dévouer et à secourir l'homme en danger, il convient de mettre au premier rang le chien du Saint-Bernard ou chien des Alpes, qui est universellement connu de réputation, mais dont bien peu de gens se figurent la forme et la taille.

Quand on parle des chiens que les religieux du grand Saint-Bernard dressent à aller à la recherche des voyageurs perdus, une gourde de rhum au cou pour réchauffer ceux qui sont près de succomber, une forte clochette aussi pour qu'on les entende de plus loin — chacun voit en imagination une sorte de Terre-Neuve à longs poils, matiné de chien des Pyrénées. Le Saint-Bernard, du moins celui de nos jours, n'est pas du tout semblable à ce portrait. C'est un énorme molosse à poil ras, large tête ressemblant à celle du bœuf, longue queue sans panache, avec des pattes énormes ; une sorte de chien géant, extra-

ordinairement fort, puisqu'il charge un homme sur son dos, et, moitié porté, moitié traîné, peut se charger de ce fardeau humain souvent pendant des kilomètres.

Un autre bon sauveteur, s'il était plus fort, serait le caniche. Il est d'une intelligence remarquable. C'est à la race des caniches qu'appartenait ce chien militaire, qui, en Crimée, sauva le drapeau de son régiment et le rapporta de la mêlée. Ce chien dont la romance a conservé le nom, s'appelait Turco. Il fut décoré, pour cet exploit, de la médaille militaire et compta de ce jour à l'effectif du corps. Il défilait dans les revues, avec sa médaille au collier...

Mais pour en revenir à Dimitri, le lévrier russe, on ne savait point cette race si dévouée, et peut-être faut-il voir dans son cas le fruit de l'éducation (une bonne éducation) encore plus que de l'instinct.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

MODIFICATION AUX STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, il a été apporté aux statuts de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, dont le siège est à Monaco, la modification suivante votée à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite Société, tenue à Monaco le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, pour se conformer à une ordonnance Souveraine en date du vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Article 43 des statuts.

Le dernier paragraphe de l'article 43 des statuts est ainsi modifié :

« Aucune délibération de la deuxième assemblée ne sera valable, si elle ne réunit la majorité des trois quarts des titres représentés, quel qu'en soit le nombre. »

En conséquence, ledit article 43 se trouve à l'avenir ainsi conçu dans son entier :

« Si cette condition n'est pas remplie, une autre assemblée sera convoquée à un mois, au moins, d'intervalle de la première. Pendant ce temps, des insertions énonçant l'ordre du jour de l'assemblée seront faites chaque semaine dans le *Journal de Monaco* et deux fois, au moins, dans deux journaux politiques de Nice et de Paris. Aucune délibération de la deuxième assemblée ne sera valable, si elle ne réunit la majorité des trois quarts des titres représentés quel qu'en soit le nombre. »

Cette modification a été approuvée par Ordonnance Souveraine, en date du quinze juillet dernier.

Une expédition de l'acte modificatif sus-énoncé a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le trois septembre courant.

Pour extrait publié en conformité de l'article 17 de l'Ordonnance Souveraine du cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze sur les Sociétés par actions.

L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, madame Marie VERAN, négociante, veuve de monsieur Vincent Rocco, demeurant à Monaco, rue du Milieu, numéro 24, a acquis de : 1^o monsieur Laurent OLIVIER, boulanger, et madame Joséphine AUREGLIA, son épouse demeurant ensemble à Monaco, rue Caroline ; 2^o Et madame Mathilde OLIVIER, propriétaire, demeurant à Menton, rue Saint-Michel, numéro 4, veuve en premières noces de monsieur Henri DEMAINTIN, et non remariée, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e VALENTIN, notaire, le **deuxième étage**, comprenant quatre pièces (trois chambres à coucher et une cuisine), **d'une maison** sise à Monaco, rue du Milieu, numéro 18, portée au plan cadastral sous le numéro 94 de la

C, joignant ledit étage, d'une part, la rue de l'Eglise, d'autre part, la rue du Milieu; d'un côté, la rue des Briques, et d'autre côté, monsieur Ambroise Gastaud; au-dessus, madame Fontana, et au-dessous, madame veuve Olivier, — moyennant le prix principal de *vingt mille francs* payé comptant.

Une expédition dudit contrat a été transcrite au bureau des Hypothèques de Monaco, le vingt-six août suivant mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 60, numéro 16, et déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur la partie d'immeuble susdésignée, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Signé : L. VALENTIN.

AVIS

Les personnes qui auraient confié des effets à réparer à monsieur **Eugène Perrier**, teinturier-dégraisseur, à Monaco, rue Grimaldi, 15, sont invitées à les retirer au cours de cette semaine, dernier délai.

Le Syndic : A. Cioco.

AVIS IMPORTANT

Les personnes qui seraient dans l'intention d'acquérir tout ou partie du matériel ou des marchandises dépendant du commerce de plomberie-zinguerie que monsieur **Dellavalle** exploitait à Monaco, boulevard Charles III, n° 12, peuvent faire leurs offres au syndic soussigné, autorisé à traiter à l'amiable.

A. Cioco.

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES
(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D^r L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au Dr Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — **Robes de chambre** et **Coin de feu** — **Vêtements imperméables** — **Habits** — **Redingotes** — **Gilets** et **Pantalons drap noir** — **Pélerines capuchon**.

Vêtements sur mesure, le complet depuis **45 fr.**

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à **M. F. GINDRE**, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages.

C'est la revue de famille par excellence; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations gratuites données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1° *Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade*, par le Dr ROSSI;

2° *Les Mille et un Conseils* du Dr MARC;

3° *Le Dictionnaire d'hygiène alimentaire*, par GASTON PERCHERON.

ABONNEMENTS { France 6 fr. par an.
Étranger..... 8 fr. par an.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

**LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**LE MONITEUR
DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Août-Septemb.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	30	759.1	759.3	760.0	759.9	759.5	25.0	26.3	27.0	24.2			
31	760.1	760.3	760.0	760.0	760.2	22.5	24.9	27.2	23.0	22.5	52	id.	Beau, nuageux
1	760.8	760.5	760.2	759.9	760.7	24.5	26.1	27.3	23.3	22.3	49	id.	Id.
2	760.3	760.1	759.1	758.1	758.2	25.0	26.1	26.9	23.0	22.2	61	S E faible	Couvert
3	756.5	756.1	756.1	757.0	756.2	24.5	24.9	23.6	22.8	22.3	65	S E fort	Nuageux, pluie
4	757.2	758.0	758.0	757.2	758.0	24.0	26.2	27.0	24.0	22.5	41	S O fort	Beau
5	762.5	763.1	763.1	763.5	763.8	22.2	24.8	25.3	21.5	20.4	46	S O faible	Id.
DATES		30	31	1	2	3	4	5					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	27.3	27.2	27.4	26.9	25.2	27.0	25.8				
		Minima	20.2	20.6	21.3	22.0	22.0	21.3	20.0			Pluie tombée: 0 ^{mm} 7	